

Point sur la réunion du 02 octobre 2019 du collège de la société civile ITIE Togo

Prévue sur 9h, cette rencontre ne débuta qu'à 10h30 avec un seul sujet à l'ordre du jour : L'examen du document proposé par Pius Kossi KOUGBLENOU de PCQVP Togo sur les compétences et critères de choix des membres de la société civile représentant des OSC dans le groupe multipartite (GMP) ITIE Togo pour le mandat à venir. Ce fut sur la demande des OSC du collège de la société civile ITIE Togo que ce travail fut fait. Avait pris part à la réunion du 24 septembre, onze organisations du collège de la société civile (voir liste de présence) ayant accompagné la mise en oeuvre de l'ITIE durant le mandat 2016-2018 prorogé jusqu'en 2019.

Pour rappel, la rencontre du 24 septembre fut lancée par le Coordonnateur National ITIE Togo, Mr AGBEMADON Akoété Didier. Il a situé les participants sur l'enjeu de la rencontre qui est la validation du Togo prévue sur le 08 novembre 2019, raison pour laquelle le GMP se devrait d'être renouvelé en application d'une des recommandations du rapport de validation de décembre 2017. Pour cela, il a été demandé à la société civile de faire diligence pour avoir ses représentants avant le 05 octobre 2019. A cet effet, le Coordonnateur National a informé les participants que le Secrétariat a mis à la disposition de certains membres du comité de pilotage les critères de désignation à soumettre au collège de la société civile.

A la suite des échanges, les participants, pour plus d'efficacité, ont demandé à chaque corps (OSC, média d'Etat, média privés, syndicats, chefs traditionnels) présent dans le collège de la société civile, de revenir le 02 octobre 2019 avec une proposition de critères de désignation qui fera objet d'examen afin d'aboutir à un document commun.

Les OSC du collège se sont retrouvées en conclave pour solliciter de Pius Kossi KOUGBLENOU de PCQVP Togo d'élaborer un projet de document à transmettre pour amendement aux autres membres OSC avant la rencontre du 02 octobre. Il lui a été également demandé de transmettre aux autres participants, les documents indispensables pour guider leurs contributions notamment, le décret créant ITIE au Togo, la norme ITIE, le code de conduite ITIE, les directives de la société civile ITIE et le statut ITIE.

A la fin de la rencontre, les participants ont transmis une requête au Coordonnateur National lui demandant d'informer à nouveau les absents à la rencontre du 24 septembre et leur communiquer qu'une autre réunion est programmée sur le 02 octobre 2019.

Notons que pour ce travail, les participants se sont donnés un bureau composé de CACIT (Spéro MAHOULE) comme Président et deux rapporteurs respectivement Dimension Humaine (Rachel BOYINDO) et PCQVP Togo (Pius Kossi KOUGBLENOU).

Après ce rappel des principaux points de la rencontre du 24 septembre, les participants à la rencontre du 02 octobre s'attaquèrent au sujet à l'ordre du jour, **l'examen et l'adoption du document sur les compétences et critères de désignation des représentant de la société civile dans le GMP ITIE Togo**. Place fut laissée à PCQVP Togo au travers de Pius Kossi KOUGBLENOU de présenter le document.

Comme préalable, les participants se sont préoccupés du quorum. Il a été dénoté un quorum de 6/12 et la décision fut prise à l'unanimité de procéder à l'examen et à l'adoption du documents.

La méthodologie utilisée fut déclinée en 4 séquences : une présentation de l'esprit dans le quel le document a été conçu, une lecture intégrale du document par projection powerpoint et une analyse compétence par compétence avec les critères y associés. La présentation de chaque compétence fut ponctuée par des explications et des commentaires suivis des réactions et appréciations des participants. Ce n'est qu'à la suite de cet exercice que les compétence et les critères y associés furent adoptés.

Le résultat de ce travail est un document adopté à l'unanimité.

Il a été retenu de transmettre le rapport de la séance, ensemble avec le document adopté, au Coordonnateur National pour le lancement de l'appel à candidature. Mais avant, les participants à la réunion auront à se prononcer sur le rapport de la rencontre dans un délais de 24h à partir de la date et heure d'envoi. Il a été retenu qu'une absence de réaction soit interprétée comme est une validation du rapport.

Rappelons que le mode de représentation adopté est " représentant titulaire et représentant suppléant".

L'appel mentionnera 3 documents à soumettre par chaque candidat :

- 1 - Le profil de la structure dont est membre le candidat
- 2 - Un CV du candidat.
- 3- Une lettre d'intention du candidat

A adresser collègue de la société civile via le Coordonnateur national de ITIE Togo à l'adresse : ico.kodiera@yahoo.fr

Délai de réception : 5 jours ouvrables à compter de la date de publication

Fait à Lomé, le 02 octobre 2019
Le Rapporteur PCQVP Togo

Pius Kossi KOUGBLENOU